



REUNION DU BUREAU DU PAYS DE CORNOUAILLE
Présidée par Jean-Paul LE PANN

Mercredi 19 avril 2006 à 9H30
Mairie de Briec

Présents :

J.P. LE PANN, CC Pays Glazik
Y. BOYER, Pays Touristique du Menez-Hom Atlantique
J.L GAGNEPAIN, Pays Touristique de Quimper
A. GUENEGAN, Quimper Communauté
B. LE GALL, CC Cap Sizun
J.C. SACRE , CC Concarneau Cornouaille
D . BOUER, CC Pays de Douarnenez
J. PIETE, CC Pays Bigouden Sud
R. LE GOFF, CC Pays Fouesnantais
J.F. GARREC, CCIQC
F. CLEMENT, CCIQC
R. LE MEUR, Chambre d'Agriculture
J.P. LE ROUX, Conseil Général
J.C. LESSARD, Conseil Régional
M. DAOUST, B. ROBERT, V. LE GUEN, Pays de Cornouaille

Absents, excusés :

A.GERARD, Quimper Communauté
M. CANEVET, CC Haut Pays Bigouden
M. QUERNEZ , COCOPAQ
T. MAVIC, AOCP
B. CROUAN , CC Châteaulin et du Porzay
L. LE PENSEC, Pays des Portes de Cornouaille
Y. CHATALEN, Chambre de Métiers et de l'Artisanat
J.R. COULIOU, Conseil de Développement du Pays de Cornouaille

1. LA CONTRACTUALISATION

Jean-Paul LE PANN ouvre la séance majoritairement consacrée à la contractualisation. Il observe que la quasi-totalité des communautés de communes ont fait remonter leurs projets à l'exception de Châteaulin et de Quimper Communauté, ce qui constitue un point bloquant pour l'avancée des travaux. Il demande qu'une date proche soit fixée en cours de séance pour la présentation des projets de Quimper agglomération.

Jean-Claude LESSARD présente le point de la situation.

Suite à la réunion du 12 avril à la CCI dont l'objet était de définir les priorités des communautés de communes, Jean-Claude LESSARD a vérifié la cohérence de cette liste au Conseil régional et fait part de ses remarques :

- sur la globalité des pays, 11 dossiers sont parvenus à la région. Ces 11 pays contractualiseront en juin. Il faut désormais se hâter, faire un arbitrage sur les choix mais pas sur la totalité des projets car la Région elle-même effectuera un tri.
- Il insiste sur l'urgence pour Quimper Communauté de présenter ses projets, d'autant que Quimper Communauté semble, d'après la presse, vouloir miser sur le très haut débit et compter sur 1 million d'euros de la Région.. Or le très haut débit ne sera pris en compte par la Région pour aucun pays sur l'enveloppe 1 et, en l'absence de projets de Quimper Communauté, rien n'a été défini sur l'enveloppe 2.
- Le financement des piscines constitue un problème. Le financement de la piscine de Pont l'Abbé, prévu sur le plan Etat/Région, ne sera pas obtenu. Il faut donc, soit attendre le prochain contrat, soit se positionner sur le financement des piscines.

Autres remarques : voir note jointe de Jean-Claude LESSARD

Suite à cette présentation, et compte tenu de l'impératif de date (préambule à envoyer à la Région mi-mai), Jean-Paul LE PANN demande aux représentants de Quimper Communauté de fixer d'urgence une date pour la présentation des projets de Quimper. La date du 25 avril à 17h30 est retenue.

Jean-Paul LE PANN précise que la participation du pays sur le très haut débit ne sera envisageable qu'à condition d'être suivie, dans un deuxième temps, d'une aide pour permettre aux autres communautés de communes de se raccorder au réseau.

Yolande BOYER souhaite que soit affirmé plus clairement l'aspect « tourisme, culture, langue » et qu'une enveloppe soit prévue pour les projets culturels. Elle s'étonne aussi du non cumul éco faur / enveloppe territoriale et souhaite des explications.

Jean-Claude LESSARD indique qu'il n'y a pas de décision officielle de non cumul mais que la multiplication de gros projets avec des financements divers amoindrit l'enveloppe selon un simple calcul mathématique. Il préconise donc de prendre en compte au maximum l'aspect environnemental dans nos projets. Concernant le tourisme, il précise que nombre de projets peuvent être traités en direct par la ligne touristique de la Région et donc hors contrat de pays.

Daniel BOUER réaffirme sa volonté de définir le développement économique comme une priorité et donc de consacrer les moyens à ce volet. Il souhaite aussi que seuls les projets réellement structurants pour la Cornouaille soient retenus.

Sur le plafond de 600 000 € proposé par Jean-Claude LESSARD pour les projets de l'enveloppe 2, il estime le montant insuffisant pour des projets importants et prend pour exemple le Centre des Congrès.

Jean-Paul LE PANN rappelle qu'il n'y aura pas de plafond à 600 000 € pour les 2 ou 3 projets prioritaires et structurants qui seront retenus. Il y aura un choix à faire sur ces projets prioritaires dès que ceux de Quimper communauté seront connus. Néanmoins, hormis les projets structurants qui seront retenus, il propose qu'une partie de l'enveloppe soit affectée à quelques projets des communautés de communes afin qu'aucune d'entre elles ne se sente lésée.

Roger LE GOFF estime qu'il faut éviter le saupoudrage mais favoriser l'accessibilité de la Cornouaille en développant les infrastructures : très haut débit, aéroport, centre des congrès, golf, qui sont essentiels pour permettre le développement de l'économie touristique et du tourisme d'affaires.

Jean-Claude SACRE souligne l'intérêt de la proposition de Jean-Claude LESSARD qui ne néglige pas le développement économique, d'autant qu'on le retrouve aussi dans le nautisme. Il regrette cependant que Quimper Communauté n'ait pas encore indiqué ses projets, ce qui constitue un blocage. Enfin il fait remarquer qu'il ne faut pas s'étonner du nombre de propositions de petits projets étant donné la rareté de l'argent public et en l'absence de grands projets structurants. Les communes rurales aussi ont besoin d'être soutenues, la Cornouaille ne se limite pas à Quimper.

Jean-Paul LE PANN propose de réserver un quart à un tiers de l'enveloppe pour les grands projets et d'attribuer le reste aux autres projets des territoires cornouaillais.

La prochaine réunion du bureau est fixée au 15 mai à 9h30 en mairie de Briec. Il s'agira de trancher sur les projets à retenir pour adresser la première mouture de la contractualisation à la Région dans les jours suivants, et d'effectuer une simulation. Jean-Claude LESSARD souhaite que les fiches projets soient disponibles pour cette date

2. LES RENCONTRES TERRITORIALES

Michel DAOUST présente le projet de colloque « les rencontres du pays de Cornouaille : entreprise et territoire » co-organisé par le pays et la CCI en collaboration avec le cabinet Spire (document remis sur table).

La date retenue est le 8 juin 2006 de 9h à 15h (lieu à déterminer). Pierre Maille et Marylise LEBRANCHU ont d'ores et déjà confirmé leur présence.

3. LA MAISON DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Conseil régional procèdera le 22 juin 2006 au lancement de la maison professionnelle de la Cornouaille. Michel MORIN, vice-Président, présentera la démarches aux élus et aux partenaires de l'opération.

4. ETUDE SUR L'EAU